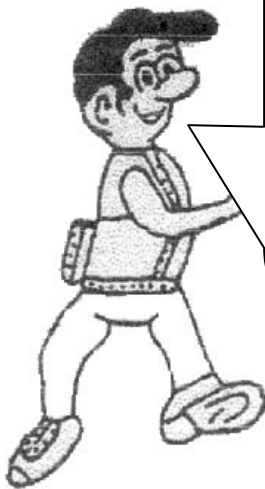


LES INFATIGABLES DE JUMETT

Affilié F.F.B.M.P. n° Ht033 & I.V.V. n° 249



Wouah ! Notre Président
donne cette fois un vrai coup
de gueule.
Il en a ras-le-bol ... des heures
de recherche, repérage,
fléchage, ... sabotées par des
"imbéciles" qui abîment les
circuits par des déplacements
de piquets de direction,
arrachage de flèches, recollage
vers de mauvaises pistes.
Ils ont intérêt à ne pas être sur
sa route s'il les surprend à ce
"travail de démolition" !!!!!



MARS 2011

Adressé à : Aux clubs FFBMP

COMITE ELU A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2010

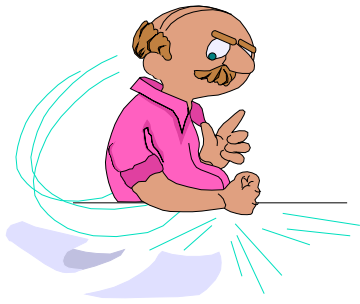
Président	Christian PETIT
1^{er} Vice-Président	Jean TERWAGNE
Secrétaire	Brigitte BAUDOUX
Secrétaire adjoint – 2^{ème} Vice-Président	Dominique VERBINNEN
Trésorière	Gabrielle DELECAUT
Trésorière adjoint	Annie MARIN
Responsable « Matériel »	Michel DEWEZ
Responsable « Matériel » adjoint	Eric NEUS
Responsable « Circuits »	Valère RIDIAUX
Responsable « Fléchage »	-----
Responsable « Cuisine »	Myriam CRETON
Responsable « Organisations parallèles »	Jean TERWAGNE
Responsable « Tombola »	-----
Responsable « Assurances »	Christian PETIT
Responsable « Périodique »	Christian PETIT
Responsable « Achats »	Dominique VERBINNEN
Responsable adjoint « Périodique »	
Responsable « Promotion de la Marche »	Jean TERWAGNE
Vérificateurs aux comptes	Robert MASCAUX Claude CHARLOTTEAUX

Compte club "Les Infatigables" : BE72 271-0434350-16

Compte "Les Infatigables – St-Junien" : BE61 271-0434351-17

E-mail : infatigables@skynet.be

Site : www.infatigables.be



LE COUP DE GUEULE DU PRESIDENT

Mes Amis,

Vous me connaissez en principe comme jovial, plaisantin, prêt à aider, et d'autres qualificatifs que chacun, en bien ou en mal, pourrait me donner, mais cette fois c'est un vrai coup de gueule que je tiens à émettre.

A l'issue de notre marche du 12 février dernier, je suis à la fois heureux et en colère.

Heureux du résultat, une journée sans pluie, une participation au-dessus de la moyenne et le bon travail de nos membres volontaires et bénévoles qui œuvrent à la réussite de nos activités. Je mettrai en évidence Pierre & Daniel pour le traçage et le fléchage pendant 5 jours, et ce, sans oublier qu'ils étaient avec moi pour l'enlèvement, à certains endroits, d'immondes courageusement déposés par ces citoyens inciviques.

La colère, je la porte sur les points suivants :

- le sabotage qui a été fait sur notre circuit des 42 kms par des individus sans scrupule ni respect du travail de l'organisation ; ils se sont "amusés" à arracher des flèches pour les fixer de façon à diriger les participants dans un autre sens ainsi que d'enlever ou tourner des piquets de direction. Ces actes de malveillance ont mis à plat des heures de recherches d'un parcours le plus agréable possible, des heures de fléchage, 2 contrôles qui n'ont, par conséquent, vu aucun marcheur, tout cela aussi au détriment des courageux qui s'étaient élancés sur cette distance.
- la manière cavalière dont deux ou trois soi-disant marcheurs ont "agressé" les contrôleurs en commentant que le fléchage était inexistant et/ou très mal fait (***comment sont-ils arrivés au contrôle ? probablement en suivant des marcheurs, des vrais !***). En rentrant à la salle, ils se sont adressés à moi de la même manière; mal leur en a pris, car je n'ai pas de leçons à recevoir de ce genre d'individus qui, s'ils étaient sur une île déserte, arriveraient à se battre avec les feuilles ou les fruits qui tombent trop tôt des arbres. J'accepte des remarques correctes signalant notamment qu'à tel ou tel endroit une ou l'autre flèche est absente ou décollée. Sur 37 ans que je suis dans le milieu de la marche, il ne m'est jamais venu à l'idée d'agir ainsi. Je ne peux m'empêcher de relever que le pompon revient à un marcheur du club de Winnene qui a atteint le sommet par ses propos que j'aurai la délicatesse de ne pas reproduire ici. Je précise que c'est ce personnage que je vise particulièrement et non son club pour lequel j'ai beaucoup de respect comme pour tous les autres sachant pertinemment bien les difficultés d'organiser au mieux.

Je remercie les amis, les anciens de la marche et les membres de mon club qui, voyant mon état d'excitation (*il y en a de bien plus agréables*), m'ont calmé avec beaucoup de doigté. C'est cela l'amitié que nous développons depuis tant d'années

et je vais oublier ces petits incidents pour retrouver la bonne humeur que j'aime donner.

Pour info, il reste quelques places pour le déplacement en car de ce 6 mars 2011. Intéressé, faites-vous connaître immédiatement.

Notre prochaine organisation sera le dîner du 19 mars 2011; songez à vous inscrire (*et à payer*) avant la date limite (8 mars 2011); le nombre de places possibles ne peut être dépassé et aussi pour que les préparatifs ne doivent pas être revus en dernière minute.

La suivante et non des moindres sera notre marche des 2 & 3 avril 2011 au départ du "Centre aéré" de Monceau.

TOUS LES MEMBRES QUI DESIRENT AIDER SE DOIVENT D'ASSISTER A LA REUNION PREPARATOIRE DU 10 MARS COURANT. Je compte fermement sur votre participation à cette assemblée où tous les détails seront développés pour un travail bien préparé. Merci.

Je rappelle que le voyage annuel aura pour destination les Pyrénées Atlantiques du 1^{er} au 9 (voir 10) juillet 2011. Comme certains sont toujours dans l'expectative, j'ai sollicité un prolongement pour la clôture des inscriptions auprès de la direction qui nous accueillera. **Le délai est porté au 20 mars 2011.** Les personnes intéressées par ce voyage sont invitées à respecter cette date & à s'inscrire rapidement sans oublier de **verser l'acompte.**

"A l'Amitié par la Marche"



Le Président

REUNION

LE JEUDI 10 MARS 2011 à 19h30 précise

Au café "Le Bowling", rue Léon Dubois, 6030 Marchienne-au-Pont

Ordre du jour :

- Marche du 12 février 2011 – Résultats & commentaires
- Dîner du 19 mars 2011
- Marche des 2 & 3 avril 2011 – mise en place
- Car du 2 juin 2011
- Marche du jumelage du 4 au 14 juin 2011 (Inscriptions & mise en place)
- Voyage au Pays basque du 1er au 9 ou 10 juillet 2011
- Divers

ANNIVERSAIRE

Le 16 février : Robert MERCK (*il était oublié dans le journal du mois passé*)

<u>MARS</u>	<u>AVRIL</u>
01 : Michel TERDEUSE Jean-Claude ZAMBELLI	01 : Arlette THÔNE
02 : Michel VOLKAERT	02 : Gerda VANDEREIJKEN
04 : Léon CASAERT	03 : Daniel RIPET
07 : Léontine DAUGE	04 : Marinela KARABULEVA
09 : Andrée BROODHUYS	05 : Christian PETIT Gustave COCQUYT
10 : Maurice VANDEBROEK	Michel CLAUDE
11 : Dylan VOLKAERT	06 : Micheline ADAM Bernard COLLIN
13 : Myriam BROGNIAUX	07 : Gabriel VANTHOURNOUT André WATTIAUX
14 : Josée PAULET	08 : Renaud RIDIAUX
15 : Sylvie PLESSIET Cécile MATHIEU	12 : Carine VAN OVERLOP
17 : Claude POUILLARD	16 : Martine LECOMTE Yvette LAURENT
22 : Noah VANDEVELDE	17 : Valère RIDIAUX
25 : Anthony VOLKAERT	18 : Yvon PIERARD
26 : Dominique DERNY	19 : Christine GHISLAIN
27 : Nicole JENICOT Valentin DE MOOR	22 : Anne SABLON
29 : Julie DEVLEESHOUWER Marine MASSON	23 : Richard LADRILLE
31 : Isabelle VANDENEUKER	28 : Lucas JAUMONET



Sauf erreur ou omission, nous leur souhaitons un joyeux anniversaire

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Nicole ROUKOUT n'a pu prendre part à l'organisation de notre marche du 12 février suite à une hospitalisation urgente.

Des nouvelles reçues récemment, elle a regagné son domicile et son état s'améliore tout en restant sous contrôle médical.

Edith DEVILLERS souffrait des genoux depuis quelque temps; elle a donc décidé de passer sur le billard le plus rapidement possible afin d'être en forme pour le voyage dans le Sud de la France au mois de juillet. L'opération s'est bien déroulée et, si elle ne court pas encore, ses déplacements progressent de jour en jour. Saura-t-on la suivre ???

Les bonnes nouvelles et d'autres reportages sont également attendus à la rédaction.

Merci

Notre marche du 12 février 2011 - résultats

CLASSEMENT - 12 février 2011

N°	CLUB	P.J.	3	6	12	21	42	TOTAL
HT025	POLICE DE BINCHE	0	7	15	15	4	0	41
HT014	MARCHEURS POLICE DE JUMET	3	14	4	18	0	1	40
	INDIVIDUELS	2	2	9	21	3	2	39
HT006	LES ECUREUILS DE CHÂTELET	0	3	7	19	6	1	36
HT011	MARCHEURS DU XII MARCINELLE	0	5	9	20	1	1	36
HT009	LES TRAINE-SAVATES	0	3	7	20	3	1	34
HT054	LES VIAS PROMENEURS	0	6	13	10	3	0	32
HT038	LE MARABOUT - GILLY	0	2	15	11	2	0	30
NA035	LES KANGOUROUS FALISOLLE	2	3	1	8	4	0	28
HT010	LES MARCHEURS RANSARTOIS	1	2	12	5	2	0	22
HT033	LES INFATIGABLES	1	3	12	1	2	1	20
HT074	LIBERCHIES SPORTS & LOISIRS	0	0	12	5	0	0	17
HT048	LES ROTUS WAIBIENS THUIN	0	2	7	5	1	0	15
BW045	LES AMIS DE L'ARGENTINE	0	2	0	8	4	0	14
HT061	MARCHEURS POLICE DE MONS	1	1	1	5	3	3	14
HT012	LE COQ D'OR ECAUSSINNOIS	0	1	2	9	0	1	13
HT031	LES TATANES AILEES EPINOIS	0	0	9	3	1	0	13
BW016	LES MARCHEURS DU HAIN	0	0	0	8	1	3	12
HT019	GRATTE-PAVES ERQUELINNOIS	0	0	6	2	1	1	10
HT070	MARCHING TEAM ST GABRIEL	0	1	5	0	4	0	10
HT083	LES TCHOTS GOSSELIES	0	0	8	0	2	0	10
NA015	LES SPARTIATES - GEMBLoux	0	0	1	5	2	1	9
NA051	LES GODASSES DE FRAIRE	0	1	4	2	1	1	9
HT023	LES OURSONS EN BALADE	0	0	4	4	0	0	8
NA036	LES SPIROUS - JEMEPPE-S-S	0	0	2	5	0	1	8
BW018	ARS POLICE DE BRUXELLES	0	0	7	0	0	0	7
NA028	LES BERGEOTS	0	2	0	0	3	2	7
NA029	LES SPITANTS DE NAMUR	0	0	0	6	0	1	7
BW046	SECTION MARCHE - STIB	0	0	5	0	1	0	6
HT 018	VAL DE VERNE PERUWELZ	0	0	1	0	0	5	6
NA001	FOOTING CLUB DE FOSSES	0	1	1	1	3	0	6
NA018	MARCHEURS DE L'AMITIE LANDENNE	0	0	0	3	1	2	6
	ECOLE DE JUMET-HEIGNE	0	0	6	0	0	0	6
HT082	LES RASE-MOTTES	0	1	0	2	2	0	5
HT085	LES PESTELEUS	0	0	0	5	0	0	5
LG081	CHAUDFONTAINE EN MARCHE	2	0	3	0	0	0	5
NA009	WALLONIA NAMUR	0	0	0	1	4	0	5
NA046	PIMPONS GEMBLoux	1	0	0	4	0	0	5
NA061	LES MARCHEURS DU JEAN-FELIX	0	0	5	0	0	0	5
BW007	LES ROSES NOIRES - TUBIZE	0	0	0	3	0	1	4
BW017	LES AMIS DE GREZ-DOICEAU	0	0	0	1	3	0	4
HT001	LES SUCRIERS DE BRUGELETTE	0	0	0	3	0	1	4
NA049	LES PIVERTS DE COURRIERE	0	0	2	0	2	0	4
	ADEPS	0	0	4	0	0	0	4
HT029	LES SANS-SOUCIS - GHLIN	0	0	0	1	0	2	3
HT060	LE ROITELET	0	0	1	0	1	1	3
HT062	LES TROUVERES	0	0	1	0	2	0	3
HT075	MONT-MARCHE TOURNAI	0	0	2	0	1	0	3
NA031	LES HUL'OTTES PROFONDEVILLE	0	0	0	0	2	1	3
NA040	CASTORS DES COMOGNES VEDRIN	0	0	0	1	2	0	3
HT043	LES ROPIEURS DE MONS	0	0	0	0	2	0	2

HT045	LES PELEUX - CHATELINEAU	0	0	2	0	0	0	2
HT053	LES AGASSES CHARLEROI	0	2	0	0	0	0	2
HT071	LES SYMPAS DE LANDELIES	0	0	1	1	0	0	2
HT081	JOYEUX PANARDS - FARCIENNES	0	0	0	2	0	0	2
LG034	LES PEDESTRIANS CLERMONT/B	0	0	2	0	0	0	2
LG109	LES CHARMILLES - XHOFFRAIX	0	0	0	2	0	0	2
LUX008	LES ROUTHOUX - IZEL	0	0	0	2	0	0	2
LUX010	LES JOYEUX GOUVIONS	0	0	0	1	1	0	2
NA006	MARCHEURSS DE FLOREFFE	0	0	1	1	0	0	2
NA016	LES BATTEURS DE CUIR - DINANT	0	0	2	0	0	0	2
NA052	LES DJALES D'ANHEE	0	0	2	0	0	0	2
NA056	LES CARACOLLES ANDENAISES	0	0	0	0	0	2	2
AKT233	HANSKE DE KRIJGER	0	0	0	0	2	0	2
AKT358	DE HEIDETOCHTEN KESTER-GOOIK	0	0	0	0	0	2	2
BW059	LA GODASSE DE REBECQ	0	0	0	0	0	1	1
BW091	LES GUIBOLLES LIBERTINES	0	0	0	0	1	0	1
HT028	LES MARCHEURS DE LA SYLLE	0	0	0	0	1	0	1
HT034	TROTTEUX SU L'ROC BEAUMONT	0	0	0	1	0	0	1
HT046	LA GODASSE FAYTOISE	0	0	0	1	0	0	1
HT081	MARCHEURS SOUVENIR -LEUZE	0	0	0	0	1	0	1
HT063	PROMUSPORTS	0	0	0	1	0	0	1
HT072	FOOTING OSTICHES	0	0	0	0	0	1	1
LG004	FORT MARCHEURS EMOURG	0	0	0	0	0	1	1
LG135	LES HERMALLIS	0	0	1	0	0	0	1
NA012	LES PANARDS DE WINNENE	0	0	0	0	1	0	1
NA030	1000 PATTES PHILIPPEVILLE	0	0	0	0	1	0	1
AKT070	DE STORM VOGELS OOSTENDE	0	0	0	1	0	0	1
VB027	WANDELKLUB TORNADO	0	0	0	0	1	0	1
A045	WSV BERCHLAER	0	0	0	0	1	0	1
TOTAUX :		64	221	251	90	41		667
AVEC PASSEPORT JEUNESSE		17						684
TRAVAILLEURS								53
TOTAL GENERAL								737

Déplacement en car à Merksplas

C'est le 21 novembre 2010 que nous avons rendu visite au club "De Voskes" à Merksplas. Dès 06h30, les premiers participants pointaient au lieu de départ et tout le monde avait pris place pour démarrer à 07h00.



Je pense que le départ est dans cette direction.

21.11.2010 15:44

Un léger brouillard et un petit crachin nous ont accompagnés toute la journée.

Un très bon accueil chaleureux nous attendait. Distribution des cartes de marche et chacun a pu partir sur le circuit de son choix.





Nous avons pu découvrir une belle région et surtout propre.
Des propriétés bien entretenues ...



... et des monuments aux abords nettoyés.



En bord de chaussée, des bacs sont installés pour récolter les feuilles mortes; les consignes sont respectées, il n'y a que des feuilles.

Est-ce une question de civisme, de mentalité ou d'éducation ?

Rentrés à la salle, les estomacs crient et chacun saute sur un bol de soupe, un morceau de tarte. Dommage qu'il n'y avait pas de repas; qu'à cela tienne, des restos à proximité de la salle sont pris d'assaut. Pendant ce temps notre amie Yvette fait ses comptes sur plusieurs tableaux; le 1^{er} est son carnet de marche (873 km + 12 kms = ???), quant au deuxième, c'est sa tirelire pour avoir gagné les deux tirages du bingo effectués dans le car.

Ca fait combien ?



Un p'ti gâteau sur mes gains !



Le temps ne les a pas gâtés pour leur organisation en général et le fléchage a subi les foudres de la pluie, de la neige et du vent des trois jours précédents la marche ... quelques flèches décollées ou tombées ne nous ont pas perturbés et c'est heureux de notre journée chez nos amis du nord que, accompagnés par le Président et le Secrétaire de notre hôte, nous avons repris place dans le car.

Le retour s'est déroulé dans une bonne ambiance et, déjà, nous pensions à la semaine suivante pour le déplacement au Grand-Duché de Luxembourg (*reportage dans le prochain périodique*).

Le petit rapporteur
Christian

RAPPEL ASSURANCE

Il est bon de rappeler quelques notions importantes sur l'assurance qui vous couvre lors de vos activités en marche :

- A- Seules les marches prévues dans les calendriers FBSP, ADEPS, dans le calendrier international IVV et les marches Aktivia sont couvertes par notre assurance.
 - B- Le marcheur FFBMP qui a payé son inscription (et est en possession de sa carte de contrôle **dûment remplie**) est assuré sur le parcours fléché et prévu par l'organisateur, à partir de l'heure de départ prévue au calendrier. Il aura néanmoins la possibilité d'avancer ce départ au maximum d'une heure si un bureau secrétariat de départ fonctionne déjà et si les contrôles sont déjà ouverts. En outre, il sera assuré jusqu'à son retour au local prévu pour l'arrivée.
 - C- Le marcheur FFBMP est assuré sur le parcours le plus direct pour se rendre de son domicile au lieu de la marche et pour le retour ou le départ vers un autre lieu de marche. **ATTENTION** il n'est pas couvert sur le trajet aller retour d'une marche ADEPS ni de et vers un circuit permanent.
- 1- Toujours bien remplir votre carte d'inscription sur les deux volets – comme vous disposez d'étiquettes autocollantes, vous en appliquez une sur chaque partie; **vosre identité ainsi que le nom de votre club "Les Infatigables de Jumet – Ht033"** y sont apposés.
 - 2- Avoir avec vous soit dans votre carnet de marche soit dans votre portefeuille votre carte d'affiliation. Elle sera nécessaire lors d'une déclaration d'accident. Ayez aussi avec vous une vignette mutuelle.
 - 3- En cas d'accident, en faire la déclaration immédiatement au responsable du club visité en essayant d'avoir un ou deux témoins.
Faites vous examiner par un médecin (si possible, le jour même, au plus tard dans les 24 heures).
Faites compléter la déclaration d'accident par le médecin (ou éventuellement par le secrétariat de la clinique ou de l'hôpital). S'il n'y a pas d'emplacement à compléter par un médecin sur le modèle de déclaration, réclamez un certificat médical.
S'il ne s'agit pas d'une déclaration ETHIAS (par exemple, en Flandre ou à l'étranger), conservez votre carte de départ avec le cachet du club
Ce document me sera remis sans délai pour le suivi vers la société d'assurance. Vous vous faites rembourser des frais par votre mutuelle et vous garder les attestations ainsi que les tickets de caisse des produits pharmaceutiques, de vos frais de déplacement nécessités pour des visites de contrôles, de kiné, ... Vous recevrez de l'assurance un numéro de dossier et les instructions pour vous faire rembourser. N'oubliez pas de mentionner votre numéro de dossier sur chaque document.
N.B. : prise en charge des frais médicaux non prévus aux barèmes de l'INAMI jusqu'à concurrence de 250 €maximum par sinistre.
 - 4- Si vous participez à une marche ou séjour de plusieurs jours avec votre club, je me charge d'une extension d'assurance et vous êtes couvert.
 - 5- Si vous décidez de votre rendre à titre personnelle à une marche de plusieurs jours à l'étranger, n'oubliez pas de **m'en informer au plus tard un mois avant votre départ** afin que j'effectue la même démarche auprès de la compagnie d'assurance. Vous serez ainsi couvert en cas d'accident. Si cela vous arrive, même procédure qu'au point 3 ci-dessus étant bien entendu que votre certificat médical sera à me remettre dès votre retour à domicile.

D'autres questions, je reste à votre écoute. Christian

PYRENEES ATLANTIQUES (France)

SARE (64310)

SITUATION

Le village de vacances "Omordia" à SARE, altitude 75 mètres, est situé au pied de la Rhune, au cœur du Pays basque.

Panorama sur la montagne.

LOGEMENT

Les participants sont hébergés en formule "Confort" sur la base de 1, 2 ou 3 personnes par logement qui comprend salle d'eau, W.C., kitchenette.

Les couples sont logés en appartement indépendant.

Le linge de toilette est fourni et les lits sont faits à l'arrivée. L'entretien quotidien des chambres comporte un supplément de prix.

N.B. : nous prévoyons l'entretien des chambres 1 fois sur le séjour.



A DISPOSITION

TV, piscine extérieure, sauna, tennis de table, espace lecture, tennis, fronton de pelote basque, etc...

Vendredi 1er juillet :

Départ de Belgique à 00h00, voyage de nuit

– Lieu de rendez-vous : rue aux Fauvettes, n°1, 6040 Jumet

Etape à Poitiers :

– installation à l'hôtel

– à partir de 10h00, journée libre au "Futuroscope"

– déjeuner ensemble à midi

– à 22h45, grand spectacle nocturne sur une scène aquatique de 7000 m². Images géantes sur écrans d'eau, effets spéciaux, lasers et feux d'artifices.

– après une nuit de repos, petit déjeuner dès 07h00.

– à 08h15, embarquement au car direction Sare.

Arrivée au village de vacances pour le déjeuner – installation dans les logements.

PROGRAMME DES JOURNEES

La liste ci-dessous reprend un aperçu des journées. La répartition de ces dernières sera précisée ultérieurement en fonction des disponibilités des visites à effectuer.

Un programme complet et détaillé vous sera fourni dès que possible.

1. Visite de Sare & ses grottes
2. Visite de Biarritz & d'Arcangues (tombe de Luis Mariano)
3. Visite de Saint-Jean de Luz
4. Visite de Saint-Jean Pied de Port & Espelette
5. Le petit train de la Rhune
6. Excursion surprise
7. Randonnées au départ du village de vacances et descente de la Montagne de la Rhune.

Samedi 09 juillet :

- A partir de 07h30, petit déjeuner
- 08h30, départ pour la Belgique.

Des recherches sont en cours pour effectuer le retour avec une étape, d'où la rentrée en Belgique serait pour le dimanche 10 juillet 2011 en début de soirée.

INFO : les randonnées sont facultatives.

PRIX EXCEPTIONNEL :

670,00 €(chambre 2 à 3 personnes)

779,00 €(chambre single)

Comprend : Le voyage aller-retour en car de grand tourisme au départ de la Belgique, la journée au Futuroscope (entrée, dîner, spectacle nocturne, nuitée & petit déjeuner), l'hébergement en pension complète (boissons de table comprises) du 2 juillet au 9 juillet, la taxe de séjour, les visites et entrées prévues au programme ainsi que les déjeuners dans les restaurants extérieurs au village, la TVA.

Ne comprend pas : Les dépenses personnelles, les assurances de voyage (sauf celle de la FFBMP dans les limites du contrat), les pourboires.

INSCRIPTION : - acompte de 100,00 €/ personne avant le 20 mars 2011.
- la moitié du prix pour le 15 avril 2011.
- le solde pour le 1^{er} juin 2011

DERNIERE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 MARS 2011

Les versements sont à effectuer sur le compte n° BE72 2710 4343 5016 du club "LES INFATIGABLES DE JUMET"

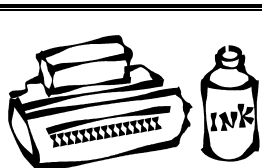
Avec mention "Sare du 2 au 9 juillet 2011"

**SI VOUS LE SOUHAITEZ, PENSEZ A SOUSCRIRE
UNE ASSURANCE ANNULATION « VOYAGE » AUPRES DE VOTRE
ASSUREUR**

Parents de jeunes enfants de 0 à 3 ans, vous travaillez, vous suivez une formation ou vous avez besoin de souffler ... Je vous propose un mode de garde de type familial de qualité. Contactez-moi : Madame BAUDOUX ☎ 0494/78.36.80 - Rue des Aiselies, n°36, à Jumet

"LES PETITS CALINS"

- Accueillante d'enfants conventionnée ONE - Encadrement pas des assistantes sociales
- Formation continue de l'équipe des accueillantes - Projet pédagogique et code de qualité



Vous avez une imprimante, une photocopieuse, que faire de Vos cartouches d'encre.
Marie-Jeanne WANDESTRICK les récupère pour une œuvre de secours.
Déposez-les chez elle, rue Village des Rivières, 1, 6044 Roux
ou remettez-les chez un membre du comité
ou à l'occasion d'une organisation du club.

PROGRAMME PROPOSE

*Le 06 mars, déplacement en car (voir formulaire in fine de ce journal) à :
Saint-Gérard (Footing club Fosses) & Izel-Chiny (Les Routheux)*

Le 19 mars : dîner du club – voir invitation dans ce périodique

AVRIL

Les 02 & 03 avril - LES INFATIGABLES DE JUMET

Lieu : Centre aéré, rue de Goutroux, 6030 Monceau-sur-Sambre

Distances : 3 – 7 -10 – 15 – 20 // le 2 avril : "12 Heures" – départ en masse à 07h00

09	ELOUGES (Ht)	<u>LES SANS-SOUCIS GHLIN</u> 5 – 10 – 20 – 25 – 40 – 50 – 60 Ecole communale, rue Charles Wartier
10	QUENAST (BW)	<u>LA GODASSE REBECQ</u> 4 – 8 – 12 - 20 Foyer culturel, rue du Croly, 11
10	LESSINES (HT)	<u>LES VAILLANTS ACRENOIS</u> 5 – 10 – 15 – 20 Stade St-Roch, rue St-Roch, 23
10	ANHEE (Na)	<u>LES D'JALES D'ANHEE</u> 4 – 6 – 12 – 22 – 30 Complexe sportif, rue Petit Bois, 1
16	LADEUZE (Ht)	<u>LE ROITELET</u> 5 – 10 – 15 – 20 Centre culturel & sportif, rue de la Liberté, 23
17	GILLY (Ht)	<u>LE MARABOUT - GILLY</u> 6 – 12 – 25 Salle Destrée, place Destrée
23	VELAINE (Na)	<u>LES KANGOUROUS DE FALISOLLE</u> 3 – 6 – 12 – 20 – 25 – 42 – 50 Salle communale, rue Hurlevent
23	STREPY-BRACQUEGNIES (Ht)	<u>MARCHING TEAM St-GABRIEL MAURAGE</u> 6 – 12 – 20 – 30 Salle St-Martin, rue de Trivières
24	ANDERLUES (Ht)	<u>PROMUSPORT ANDERLUES</u> 4 – 7 – 12 – 21 Mutualités chrétiennes, rue du Douaire, 40
25	LA HULPE (BW)	<u>LES AMIS DE L'ARGENTINE</u> 5 – 10 – 21 Ecoles communales, rue des Combattants, 110
25	ACOZ (Ht)	<u>LES TRAÎNE-SAVATES</u> 4 – 6 – 12 – 20 Salle Pouleur, rue des Ecoles
30	CHÂTELET (Ht)	<u>LES ECUREUILS CHÂTELET</u> 4 – 7 – 13 – 20 – 25 – 50 Parc communal, rue des Compagnes

Nous vous souhaitons de belles promenades dans le choix de ce programme



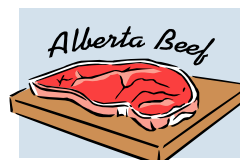
LE CLUB DE MARCHE POPULAIRE Ht033

"LES INFATIGABLES DE JUMET"

vous invite cordialement



à leur
dîner de l'Amitié



LE SAMEDI 19 MARS 2011, A 12h30
Au "Centre Pol Genot", rue du Fort, Charleroi

- Apéritif offert par le club
- Le berceau rafraîchissant
- Côte à l'os (+/- 600 grs), frites et ses garnitures
ou
- Côte ardennaise, frites et ses garnitures
- Dessert & Café

Repas :

- adulte (côte à l'os) ▶ 20,00 €
- adulte (côte ardennaise) ▶ 17,00 €
- enfant moins de 12 ans (américain) ▶ 10,00 €

Réservation & paiement indispensables
pour le 8 mars 2011 au plus tard
(seul le paiement fait office de réservation)

- soit chez Christian PETIT, rue aux Fauvettes, n°1, 6040 Jumet ☎ : 071/37.03.36
- soit chez Jean TERWAGNE, rue du Mayeur, n°16, 6040 Jumet ☎ : 071/35.70.50
- soit chez Gaby DELECAUT, chée de Fleurus, n°48, 6040 Jumet ☎ : 0496/523.661
- soit chez Dominique VERBINNEN, rue des Aiselies, n°36, 6040 Jumet ☎ : 0498/36.91.92



BON DE RESERVATION

NOM - PRENOM :

RESERVE : repas X 20,00 € = € repas X 17,00 € = €
 repas X 10,00 € = € Total = €

SEUL LE PAIEMENT FAIT OFFICE DE RESERVATION
au compte n° BE61 271-0434351-17 du club avant le 8 mars 2011 au plus tard